



Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
PRÉPOSÉ AUX MENUS TRAVAUX	607970	014CIT	9

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail consiste à exécuter divers travaux d'entretien mineur dans les bâtiments occupés par les différents services et à faire la tenue d'entrepôts.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. Le préposé aux menus travaux le reçoit habituellement sous forme de directives orales ou écrites, de plans ou de schémas. Il est principalement tenu d'effectuer diverses réparations, de poser et d'ajouter divers éléments fixés aux murs. Un employé de rang supérieur s'assure, par des visites périodiques, que le travail est effectué selon les règles en usage et le rendement est contrôlé au moyen de bons de travail et de rapports quotidiens.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Pose et ajuste des tablettes, des étagères, des tableaux, des panneaux, des aiguiseurs, des dispensateurs, etc.
2. Répare des chaises des tables, des tablettes, des armoires, des comptoirs ou toutes autres pièces d'ameublement.
3. Fixe des articles de quincaillerie tel que serrures, charnières, loquets, coulisseaux, tringles, etc.; en effectue l'ajustement ou la réparation au besoin.
4. Découpe, pose et fixe des plinthes de vinyle, le linoléum et/ou les toiles, les tapis d'hiver sur les surfaces à couvrir.
5. Calfeutre les portes, les fenêtres et tout autre joint.
6. Prend des mesures, fait des croquis et fabrique des pièces d'équipement simples, tels déflecteur, protecteur de mur, planche murale, etc.
7. Conduit un véhicule motorisé et s'assure de son bon état de fonctionnement. Effectue la livraison et la récupération d'effets divers.
8. Opère les équipements de levage et de manutention généralement utilisés dans les entrepôts tels que chariot élévateur électrique, hydraulique.
9. Reçoit, vérifie, trie et entrepose aux endroits appropriés des marchandises constituées principalement de barricades. Répond aux demandes sur présentation d'un bon de travail ou selon la procédure établie. Participe au chargement et au déchargement des camions. Tient à jour l'inventaire du stock.
10. Effectue, à l'aide de l'équipement approprié, diverses tâches de nettoyage, de déneigement, de déglacage ou d'épandage de matières abrasives.
11. Exécute des travaux d'entretien mineurs qui ne requièrent pas les services d'un employé spécialisé, tels que changer les ampoules électriques, installer des déflecteurs d'air, réparer des surfaces de béton ou de gypse, peindre une petite surface, etc.
12. Nettoie les endroits de travail et l'outillage utilisé pour les travaux, s'assure du bon fonctionnement de cet outillage.
13. Assiste à l'occasion un menuisier ou d'autres employés dans l'exécution de leurs fonctions.
14. Opère des marteaux pneumatiques et électriques.
15. Complète des rapports d'activité selon les procédures établies.

fy
DC

MG
DL

QUALITÉS REQUISES

Connaissance :

- du français;
- de l'outillage et des matériaux utilisés;
- des risques inhérents au travail et des méthodes préventives.

Habilité ou aptitude :

- à effectuer des travaux de réparation et d'entretien mineur;
- à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
- à lire les plans;
- à tenir un inventaire;
- à faire preuve de tact et de courtoisie.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION

- Savoir lire, écrire et parler le français. De préférence, avoir suivi des cours dans le domaine de la menuiserie.
- Posséder un permis de conduire valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par la Ville de Montréal.

EXPÉRIENCE

- Quelques expériences pertinentes à la fonction dont une partie comportant la conduite de véhicules motorisés.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>Sophie Grigore</i>	<i>2006</i>	<i>06</i>	<i>07</i>	<i>Jean-Claude</i>
<i>René Chénier</i>				<i>M. Edgema</i>
<i>Josée Hubert</i>				<i>Dualhaus</i>